



CYCLO CROSS & VTT

Dimanche 13 JANVIER 2019

VELO CLUB FRANCHEVILLE

Fort du Bruissin – Francheville le haut

Règlement du VTT-country : de 7 à 18 ans (filles et garçons)

Règlement du cyclo-cross : de 19 ans et plus (adultes)

VTT (sans corne) autorisé

Épreuves « école de cyclisme » de 7 à 14 ans

Départs : 9h00 <11 à 14 ans> - 9h30 <7 à 10 ans>

FSGT et assimilés..... 4.00€

FFC8.00€

Épreuve « adultes » 17 ans et + // Cadets 15/16 ans

Départ 10h30

FSGT et assimilés 8.00€ [Cdt 4.00€]

FFC13.00€ [Cdt 8.00€]

ÉPREUVE OUVERTE TOUTES FÉDÉRATIONS APRES VALIDATION

Hors FSGT 69 = VALIDATION LICENCE OBLIGATOIRE

ECOLE de CYCLISME ET ADULTES

*FFC licence « pass'cyclisme » uniquement / pas de juniors

*certificat médical de – 1 an s'il n'est pas inscrit sur la licence (cyclisme de compétition)

*autorisation parentale signée pour les participants mineurs

DEMANDE VALIDATION et liste HOMOLOGUEE sur le site :

<http://www.cyclismerhonefsgt.fr/exterieurs/>

La liste homologuée parait le mardi minuit avant l'épreuve

Prévoir 1€ pour l'achat d'un porte-transpondeur, personnel et réutilisable

ENGAGEMENTS AU DÉPART

Arrêt des inscriptions 30 mn avant le départ

Une boisson offerte aux participants

Challenge des cyclo-cross FSGT 69 épreuve n° 21– saison 2019

RENSEIGNEMENTS :

Marc DUMONT 04 78 59 39 30

Laurent ROBERT 04 82 31 70 40

Chaque participant est informé qu'il doit s'assurer que la garantie « accidents corporels » est prise en compte par sa fédération